

Appel à candidature

Responsable du pôle « accueil des publics et mobilisation citoyenne »

Emploi proposé

Emploi proposé : Responsable du pôle « **accueil des publics et mobilisation citoyenne** »

Position administrative : poste ouvert en priorité aux agents titulaires de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de mutation ou de détachement, ainsi qu'aux agents contractuels, de catégorie A+ ou A confirmé

Profil :

Expérience dans la conduite de projets en lien avec la gestion d'un espace naturel

Expérience en matière de mobilisation du public

Expérience du travail avec les collectivités

Modalité et durée de l'engagement : PNA /détachement/ contrat de 3 ans renouvelable.

Résidence administrative : Marseille (Bouches-du-Rhône), au siège du Parc national des Calanques.

Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} novembre 2022

Rattachement hiérarchique : Le directeur de l'établissement

Contexte

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Monument de nature exceptionnel, il accueille plus de 3 millions de visites par an, ce qui en fait une des premières destinations régionales en espace naturel. La diversité des visiteurs, dont trois quart sont un public de proximité, représente une caractéristique de la forte fréquentation des Calanques qui s'étale sur toute l'année. L'attractivité balnéaire et la proximité de la ville conduisent à des situations de forte concentration de la fréquentation sur des sites localisés, interrogeant les impacts sur les milieux naturels et sur l'expérience visiteurs. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur.

En outre, les Calanques constituent un site d'accueil sans pareil pour les sportifs de nature, où la quasi-totalité des activités sont représentées.

Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités et de mobilisation des citoyens et des acteurs socioéconomiques du territoire en faveur de la préservation de la biodiversité.

Au-delà de la découverte ou de la pratique d'un espace exceptionnel et préservé, le territoire des Calanques doit contribuer, sur le fondement de l'émerveillement qu'il génère, à initier et porter une dynamique de transition écologique dans le comportement de chaque citoyen et de chaque visiteur ainsi que dans les politiques publiques portées sur le territoire. A ce titre, les vecteurs de l'interprétation des patrimoines, de l'éducation à l'environnement, de la culture ou du développement social sont autant de leviers d'action essentiels pour l'établissement dans l'accomplissement de cette mission.

Le positionnement du responsable du pôle « accueil des publics et mobilisation citoyenne » est résolument tourné vers les usagers de l'espace terrestre et marin du Parc national, et sur les liens entre la ville et la nature. Il doit concourir à faire de ce territoire un lieu de coopération et d'implication pour que la préservation de cet espace exceptionnel puisse s'opérer dans l'esprit de la transition écologique et de la solidarité écologique.

La priorité est de réussir la phase opérationnelle de mise en œuvre d'actions concrètes sur ce territoire à hauts enjeux. Des documents cadres définissent les politiques territoriales construites en lien avec les partenaires et validées par les instances de gouvernance : la stratégie d'accueil des publics ; le schéma d'accès au parc national ; le schéma de cohérence des sports et loisirs de nature ; le schéma d'organisation des mouillages ; le schéma de sentiers ; le plan d'action sur l'hyper-fréquentation ; le schéma d'interprétation ...

Ces schémas opérationnels de cohérence combinent un panel d'actions complémentaires dont la mise en œuvre est à poursuivre. Cette mise en œuvre questionne la capacité des acteurs à déployer des formes innovantes de collaboration et de portage des projets.

Le pôle « **accueil des publics et mobilisation citoyenne** » réunira deux équipes « éducation – culture – développement social » et « usages et activités » pour constituer un service renforcé, cohérent, valorisant des synergies et des complémentarités autour des enjeux de l'accueil des publics, de l'éducation à l'environnement et de la mobilisation citoyenne. L'objectif est d'installer dans le parc national un accueil spécifique et de qualité, pour ne pas mettre en cause sa beauté grandiose et ses richesses fragiles. Il est de favoriser les dialogues et les coopérations et de développer des liens privilégiés avec les citoyens et les acteurs économiques.

Le futur responsable aura donc pour première mission de proposer à la direction, dans un format de préfiguration et dans le cadre d'une construction concertée avec l'ensemble des membres des équipes concernées, une organisation nouvelle des missions du pôle visant à répondre aux enjeux précités.

Missions

La / le responsable du pôle « **accueil des publics et mobilisation citoyenne** » intervient sous l'autorité du directeur et dans le cadre de la stratégie définie par le Conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Calanques.

Il/Elle fait partie du Comité de direction (CODIR) et travaille en lien étroit avec les secteurs territoriaux et les autres pôles thématiques pour la définition des mesures de gestion et leur mise en œuvre.

Il/Elle pilote et coordonne l'ensemble des activités du pôle « **accueil des publics et mobilisation citoyenne** » (planifie, développe, anime), anime une équipe de 5 collaborateurs résolument **turnée vers l'opérationnel** dans des domaines variés :

- organisation de l'accueil des publics et gestion des flux de visiteurs
- accompagnement et organisation des usages
- valorisation des patrimoines naturels, paysagers et culturels du territoire
- éducation à l'environnement
- politique culturelle et sociale

Il/elle assure directement, en mode projet, l'animation de la stratégie d'accueil et l'élaboration, la mise en œuvre et l'animation du programme opérationnel qui s'en décline. A ce titre, il propose un plan d'action opérationnel pour l'établissement à conduire en mode projet, en lien avec la direction. Il développe une mobilisation de l'ensemble des services internes, des collectivités et de tous les acteurs du territoire.

Il/Elle a pour mission propre le développement de la connaissance sur la fréquentation (attentes et besoins des visiteurs, flux global ou localisé) et assure le pilotage d'un plan d'action sur les mesures, le suivi et l'évaluation de la fréquentation.

Il/Elle propose un plan d'action pour un accueil régulé et géré offrant une expérience de nature qui doit être vécue autant que comprise et respectée.

En s'appuyant sur les équipes qu'il/elle pilote :

Il/Elle conçoit, propose et, une fois validé, développe un programme de mobilisation des citoyens et des différents acteurs territoriaux autour des enjeux de préservation portés par le Parc national et, plus largement, de ceux de la transition écologique. Ce programme de mobilisation pourra en partie être décliné auprès de publics thématiques (acteurs socio-professionnels, entreprises locales, associations, scolaires). Il passera également par l'organisation régulière d'opérations participatives, mises en place en lien étroit avec le service « communication ».

Il/Elle développe la valorisation et le porté à connaissance du public des patrimoines naturels, paysagers et culturels du territoire. Il assure notamment l'élaboration, la mise à jour, la mise en œuvre et l'animation du schéma d'interprétation, notamment l'élaboration de plan d'interprétation par unité de gestion territoriale pertinente et la mise en œuvre des actions concrètes sur le terrain et par la mobilisation de tous médias pertinents

Il/Elle développe les actions d'éducation à l'environnement de l'établissement, l'animation du réseau « Educalanques », les partenariats locaux avec l'Education nationale.

Il / Elle conduit les actions de l'établissement dans le domaine culturel et développe les actions valorisant le lien entre culture et nature.

Dans un contexte urbain fortement marqué par les inégalités sociales, il/elle met en place les actions de l'établissement visant à garantir un accès à la nature et à la compréhension des écosystèmes aux publics qui en sont les plus éloignés (public défavorisé, public en situation de handicap).

Il/Elle assure l'accompagnement des acteurs économiques ou associatifs dans une amélioration continue de leur pratique, dans l'appropriation des enjeux liés à la préservation du site et dans leur mobilisation vers une transition écologique.

Il/E entretient des relations actives avec l'ensemble des acteurs du tourisme, en définissant notamment avec eux les meilleures modalités de prise en compte de l'enjeu environnemental majeur de régulation de la fréquentation de l'espace protégé.

Il/elle assure l'élaboration, la mise à jour, la mise en œuvre et l'animation du plan d'action déclinant le schéma de cohérence des sports et loisirs de nature, feuille de route opérationnelle visant à créer les conditions permettant d'allier préservation d'un site naturel exceptionnel et fragile, accueil de pratiques sportives durables et garantie de qualité pour tous les publics, sportifs et non sportifs

Il conçoit et met en œuvre le pilotage de la politique des activités nautiques en cœur de parc national, notamment des activités nautiques commerciales liés au tourisme.

Il anime la mise en œuvre du schéma d'organisation des mouillages, en lien avec les collectivités, l'Etat et les partenaires.

Il / Elle pilote l'instruction réglementaire des demandes d'autorisations et d'avis relatives aux manifestations publiques organisées en cœur de Parc national.

Qualités requises

- forte sensibilité aux enjeux de la transition écologique et motivation pour le développement durable, pour la protection de la nature et du patrimoine culturel, et connaissance des politiques s'y rapportant ;
- expérience solide dans le pilotage de projets territoriaux de développement durable ;
- expérience solide dans la programmation de grands projets, dans la conduite de démarches de projet et de management territorial pour explorer, élaborer et mettre en œuvre des solutions adaptées aux espaces en mutation ;
- expérience éprouvée dans les relations avec les élus et les services des collectivités, et bonne connaissance du fonctionnement des collectivités, des organismes socio-professionnels, des associations, ainsi qu'avec les administrations déconcentrées de l'Etat ;
- capacité de négociation et de conviction,
- grande capacité d'organisation, d'animation et d'encadrement d'une équipe ;
- expérience confirmée dans le management d'équipe ;
- sens de la communication, forte capacité relationnelle ;

Seront considérés comme des atouts supplémentaires :

- une expérience dans l'animation et la mobilisation des acteurs ;
- une expérience dans la gestion d'espaces naturels protégés

Savoir-être attendus

- Esprit d'initiative et d'innovation
- Aptitude à travailler en équipe et en collaboration avec différents partenaires
- Diplomatie et bon relationnel, en interne comme en externe, qualité d'écoute
- Rigueur et autonomie de travail, sens de l'organisation, persévérance
- Savoir rendre compte et mettre en œuvre les orientations validées
- Discrétion professionnelle

Candidatures

Les candidatures sont à adresser **par courrier postal** à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Calanques
141, avenue du Prado Bât. A
13008 Marseille

ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : contact@calanques-parcnational.fr

en précisant dans l'objet du courrier : **Candidature responsable pôle « accueil des publics et mobilisation citoyenne ».**

Elles devront comporter une lettre de motivation et un *curriculum vitae* détaillé, faisant apparaître les motivations, les compétences et l'expérience du candidat, sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice).

La date limite de réception des candidatures est fixée au 30 septembre 2022.

Les auditions des candidats sélectionnés sur dossier auront lieu à Marseille fin octobre 2022.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Tous les candidats qui auront postulé recevront une réponse par courrier à la fin de la procédure. A l'issue des auditions, le Directeur effectuera alors le choix final.

Personnes à contacter :

Nicolas CHARDIN, directeur adjoint (Téléphone 04 20 10 50 00 ; nicolas.chardin@calanques-parcnational.fr avec copie à secretariat@calanques-parcnational.fr)